

Porte essaya de répondre en établissant une confusion entre le Tabah (ou Dabah) situé sur la côte du Hedjaz, occupé jadis par les zaptiehs égyptiens et réoccupé en 1892 par les Turcs, et l'autre Tabah, voisin d'Akaba, et véritable objet du litige. Mais le débat ne tarda pas à être replacé sur son véritable terrain : l'occupation par les troupes turques de quelques morceaux du désert, entre l'Ouadi-Rifah et El-Arich, le déplacement de bornes-frontières et de poteaux télégraphiques aux couleurs égyptiennes, montrèrent que c'était bien toute la péninsule que le gouvernement du Sultan réclamait le droit d'occuper et de soustraire à l'administration du Khédive. Si ces exigences avaient reçu satisfaction, le territoire turc se serait avancé jusqu'en face de Suez, sur le bord même du canal. C'est ce qui faisait dire, le 7 mai, au sous-secrétaire d'Etat au Foreign-Office, parlant à la Chambre des lords : « Il était peu probable que l'Angleterre, après l'intervention de 1882 motivée par le danger que courait du côté de l'Ouest le canal de Suez, se montrât indifférente, vingt-cinq ans après, à des dangers analogues se présentant du côté de l'Est. »

Depuis l'époque où le gouvernement de lord Palmerston traçait, autour de l'Egypte de Mehemet-Ali, le cercle de Popilius d'où il ne lui serait pas permis de sortir, l'importance de l'isthme de Suez et de la presqu'île du Sinaï s'est considérablement accrue ; ces régions stériles et abandonnées sont devenues, dans la lutte politique et économique universelle, un point stratégique dont les grandes puissances se disputent âprement la possession. Garantir les approches du canal contre toute tentative d'obstruction ou d'accaparement est devenu la préoccupation dominante des maîtres, quels qu'ils soient, de la vallée du Nil.